Bible

Philippe LEFEBVRE, ***Joseph, l'éloquence d'un taciturne***, Salvator, coll. Bible en main, 2012, 267 p., 20,29 €.

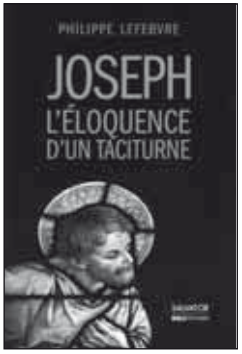

Ce livre correspond fort bien au titre de la collection dans laquelle il est publié : « Bible en main ». Son introduction s'intitule d'ailleurs : « Voyager dans les Écritures ». Philippe Lefebvre se livre à une enquête qui lui semble urgente, puisque depuis cent cinquante ans les papes, de Pie IX à Benoît XVI, ont encouragé « une réflexion sur la figure et la mission de St Joseph dans la vie du Christ et de l'Église » (Jean-Paul II, *Redemptoris custos*, p. 11). La Bible lui semble en être le plus sûr chemin. À partir des quelques versets concernant St Joseph dans les évangiles (0,45 % des versets du Nouveau Testament !), il nous invite à parcourir avec lui les Écritures.

La Bible est le récit des relations de Dieu et des hommes qu'il veut sauver. Les auteurs de nos évangiles étaient nourris par les Écritures, que nous appelons l'Ancien Testament, ils les écoutaient proclamer et bien souvent chanter. Leur manière de penser et d'écrire en était pétrie. Ils étaient convaincus que tout ce qui concerne Jésus était annoncé dans les Écritures. En écrivant sur Jésus ils veulent le manifester. Souvent ils se réfèrent aux Écritures grâce à une citation précédée ou suivie d'une formule telle que « pour que s'accomplît l'oracle du prophète… » (Mt13,35). Beaucoup d'autres références sont implicites, car elles reprennent des mots et des expressions qui nous conduisent à relire le passé. Ainsi l'expression « Fils de David », appliquée à Joseph et à Jésus, nous invite-t-elle à parcourir les livres de Samuel et des Rois. Enfin le récit des évangélistes nous met en face de situations qui en évoquent d'autres, à la fois semblables et différentes, racontées par les Écritures anciennes. Philippe Lefebvre y est très attentif, car, nous dit-il, « quand on est aux prises avec un texte, il faut se poser des questions ! » et il ajoute : « Les scènes types ne sont pas cataloguées dans des concordances ni dans des dictionnaires ; elles se laissent discerner par un lecteur attentif à ce que le texte lui dit et lui montre, ainsi qu'à ses rythmes, à ses reprises » (p. 15). Dans un précédent ouvrage il s'est efforcé de mieux comprendre qui était Marie dans les évangiles en la rattachant à de nombreuses femmes dont nous parlent les Écritures (*La Vierge au Livre. Marie et l'Ancien Testament*, Cerf, 2004). Cette fois il applique sa méthode à Joseph, « celui qui est en vérité l'époux de Marie, et qui avec elle nous fait entrer dans le mystère de l'Incarnation » (p. 10).

Bible en main, laissons-nous guider par ce lecteur attentif qui a l'avantage de lire les textes anciens dans leur langue et dans leur traduction grecque dite Septante, utilisée par les juifs de la diaspora et les auteurs du Nouveau Testament. Cela lui permet de faire des repérages plus facilement que pour un lecteur utilisant des traductions modernes. Cet assez long voyage nous ménagera de nombreuses étapes, parfois inattendues. Par exemple, nous apprendrons, que « les époux de Nazareth ne

sont pas sans lien avec Elie et la veuve de Sarepta, ces deux êtres aux noces atypiques que réunit un fils ressuscité » (p. 261). Le fils perdu et retrouvé est un grand thème parcourant toute la Bible ! Philippe Lefebvre nous aide à porter un regard neuf sur ces récits anciens que nous lisons souvent superficiellement.

Saint Augustin avait raison de nous rappeler que le Nouveau Testament est caché dans l'Ancien (à la manière d'une énigme) et que l'Ancien se révèle dans le Nouveau. En parcourant les treize chapitres du livre, nous pourrons mieux comprendre la place de Saint Joseph et aussi notre propre place dans le projet de Dieu sur l'humanité.

Jean Delarra, o.p.

Nous avons reçu à L&V et nous vous signalons :

La croisée des chemins revisitée, Quand l'Église et la Synagogue se sont-elles distinguées ? *Actes du colloque de Tours, 18-19 juin 2010*, sous la dir. de C. Mimouni et B. Pouderon, Cerf, 2012, 388 p., 30 €.

François LEPRIEUR, ***Dominicains ouvriers d'Hellemmes. Chronique d'un demi-siècle***, Khartala, 2012, 490 p., 32 €. Ce livre prolonge le célèbre *Quand Rome condamne*, du même auteur, paru en 1989. Paul Blanquart souligne dans sa préface qu'il ne s'agit pas de décrire la lente agonie et la disparition des p.o., mais de manifester la foi qui était à l'œuvre pour faire pont entre l'institution ecclésiale et le monde ouvrier, foi qui parle encore.

Pères de l'Église

Philippe HENNE, ***Basile le Grand***, Cerf, 2012, 349 p., 28 €.

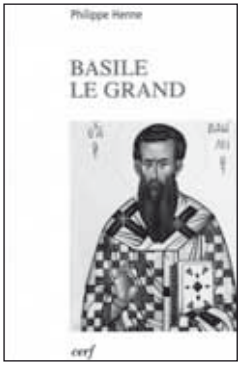

À l'occasion du cinquantième anniversaire du Concile Vatican II, il ne semble pas inutile de se souvenir de ce qu'il doit aux différents courants de renouveau, tant liturgiques que théologiques de la première moitié du XXe siècle. Parmi ces courants, nous pensons plus particulièrement au renouveau des études patristiques dont l'emblème reste la création de la collection des « Sources chrétiennes ». Si les études patristiques ont trouvé une forme de consécration dans les actes du Concile Vatican II, le travail des patrologues n'a pas cessé pour autant depuis, bien au contraire ! Le fr. Philippe Henne, titulaire de la chaire de patrologie à l'Université Catholique de Lille contribue largement à la poursuite de la recherche sur les Pères de l'Église et à la diffusion de leur héritage. Il vient de faire paraître une introduction à Basile le Grand qui complète, après les ouvrages sur Léon le Grand, Tertullien ou encore Saint Jérôme, la série initiée dans la collection « Histoire » des éditions du Cerf.

Nous aimerions d'abord saluer la qualité littéraire de l'ouvrage. La première partie biographique se lit comme un roman et l'esquisse du portrait et de la carrière ecclésiastique de Basile nous rend le personnage attachant. Basile naît vers 330 dans une famille de la

bourgeoisie de Cappadoce marquée par les persécutions de Dioclétien. Il suit des études philosophiques à Athènes, et se lie là-bas d'amitié avec Grégoire de Nazianze. De retour en Cappadoce, sous l'influence d'Eustathe de Sébaste, c'est le choc de la conversion, le baptême et la consécration totale à Dieu et à son Église. Il s'essaie d'abord à la vie d'ascète, mais pour défendre l'orthodoxie de la foi il se voit obliger d'accepter son élection comme évêque de Césarée. C'est alors que pourra se développer toute son œuvre pastorale (et notamment la création de maisons d'accueil et de soins appelées Basiliades) et théologique via les nombreux traités et commentaires de l'Écriture dont il est l'auteur.

Il est souvent difficile d'allier rigueur scientifique et adaptation au genre accessible au plus grand nombre. Là aussi pari réussi pour le fr. Philippe Henne. Les compléments d'étude (brefs commentaires sur des points laissés en suspens dans le corps de l'ouvrage, lexique, cartographie, chronologie, etc.) mis en annexe sont les bienvenus. La lecture n'est pas interrompue par le flot incessant des notes de bas de pages et la bibliographie contient les indications nécessaires pour permettre au lecteur qui ne serait pas néophyte d'approfondir sa recherche. La structure même de l'ouvrage achève les efforts de pédagogie développés par l'auteur. Chaque œuvre majeure de Basile fait l'objet d'un chapitre réparti dans l'une des quatre parties selon le genre à laquelle elle appartient : œuvre ascétique ; œuvre exégétique ; œuvre doctrinale ou œuvre morale et pastorale. À chaque fin de chapitre ou de partie on trouve une synthèse résumant l'essentiel de l'analyse des enjeux.

En guise d'avant-goût pour inviter à la lecture de ce *Basile le Grand*, signalons l'un ou l'autre point qui a suscité notre intérêt, notre curiosité. Remarquons d'abord que Basile n'a pas défendu l'orthodoxie de la foi, spécialement dans les controverses arienne ou pneumatomaque, uniquement par le biais de grands traités dont le plus connu demeure le *Traité sur le Saint Esprit*. Il l'a fait aussi dans sa correspondance avec des moines, des évêques, des amis qui lui demandaient conseil ou dont il avait la charge. Le style épistolaire permet à Basile d'apporter des réponses précises, bien ciselées, censées convaincre ses interlocuteurs et de s'exprimer dans un langage métaphorique certes, mais bien pertinent.

Pour parler de la Trinité, Dieu à la fois un et multiple (différence entre « substance » et « hypostases »), il utilise par exemple l'image de l'arc-en-ciel : « Il est impossible de découvrir jusqu'où va le rouge et le vert de l'arc lumineux, et où ils commencent à n'être plus tels qu'on les observe dans cette lumière brillante ».

D'autre part, Basile peut susciter l'intérêt quand il aborde le rapport entre le christianisme et les cultures profanes dans son exhortation *Aux jeunes gens sur la manière de tirer profit des lettres helléniques*. Il n'y a pas opposition entre ces cultures mais dialogue. Les jeunes gens forgent leur parcours intellectuel plutôt dans Homère ou dans Platon que dans la Bible ? Eh bien ! qu'à cela ne tienne, qu'ils sachent en retenir le bien, le beau, le moral, sur lequel pourra fleurir la foi en Christ ! Basile nous donne finalement une leçon peut-être aussi pour aujourd'hui : la défense et la promotion du message évangélique ne requiert sans doute pas un repli identitaire mais bien une plongée dans le monde pour en faire surgir la Lumière !

Thomas-Marie Gillet, o.p.

Histoire de l'Église

Per Bjørn HALVORSEN, ***Saint Dominique.*** *Du cœur aux frontières de l'Église, coll.* L'histoire à vif, Cerf, 2011, éd. originale en norvégien : 2002, 355 p., 30 €.

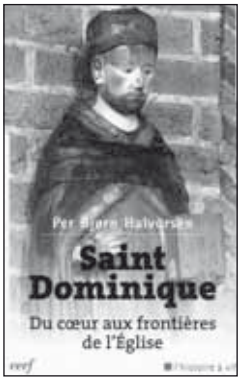

Une nouvelle vie de saint Dominique ? s'interroge dans la préface Mgr Raffin ; car d'excellents ouvrages assez récents ne manquent pas en cette matière : depuis le grand œuvre du Père Vicaire, les travaux des PP. Koudelka et Tugwell, au niveau scientifique, à celui, plus modeste, de l'hagiographie visant un très large public, d'excellentes petites « Vies de saint Dominique », comme celle de J. R. Boucher (à la mémoire duquel P.B. Halvorsen dédia son livre), pour ne mentionner que les plus connus. Ceci dit, la traduction de cet ouvrage, cinq ans après le décès de son auteur, constitue un excellent ensemble sur le sujet.

Les sources utilisées sont classiques : l'incontournable *Libellus* de Jourdain de Saxe sur les origines et commencements de l'Ordre des Prêcheurs, les dépositions des témoins aux deux procès de canonisation de Toulouse et de Bologne, les bulles et autres documents pontificaux…

C'est en particulier sur deux points que le livre d'Halvorsen se montre original. D'une part, il souligne l'importance du rôle joué par l'évêque d'Osma, Diego Acebes, dont Dominique, son sous-prieur au chapitre cathédral, fut si proche. On sait de très longue date – depuis Jourdain de Saxe – l'importance de l'ambassade en Dacie (sans doute le Danemark) où Dominique accompagna son évêque. Du fait de leur traversée du Toulousain, la rencontre du catharisme bouleversa les cœurs et les vies de Diègue et de Dominique. Halvorsen insiste sur le rôle de Diègue, à qui il attribue la conception à ce moment – fut-elle encore assez vague – d'un travail missionnaire auquel seraient voués des Prêcheurs réunis en une sorte de compagnie, de brigade d'évangélisation. Dominique étant bien sûr pleinement associé à ce projet ardemment partagé par lui.

D'autre part, Halvorsen était très au fait de l'histoire de la « Dacie » à cette époque. On en retiendra l'emprise grandissante des souverains danois, en particulier Valdemar le Victorieux, sur les rives slaves de la Baltique et sur le Nord-Est de l'Allemagne actuelle. En même temps, missions d'évangélisation et fondations monastiques s'efforçaient de convertir ces populations païennes, soumises aussi à la pression de croisades plus militantes. L'ambassade des deux castillans Diègue et Dominique en un tel contexte leur ouvrit sans doute des perspectives évangélisatrices dont la tradition dominicaine a gardé les souvenirs dans le projet attribué au fondateur des Prêcheurs d'aller missionner chez les Cumans.

Car sans renier l'importance de Diègue en toute cette affaire, il n'en reste pas moins que Dominique a bien droit au titre de fondateur qu'on vient de lui donner. En effet, après une dizaine d'années d'activité de la petite troupe de missionnaires diocésains dans le Toulousain et le Languedoc, c'est bien Dominique qui prit conscience de l'intérêt d'une telle « re-

ligion » pour la chrétienté toute entière. À lui revient pleinement la hardiesse de la dispersion de son petit groupe aux quatre coins de la chrétienté d'Occident ; c'est Dominique qui, avec ses frères, formula la Règle de vie de ces nouveaux religieux, fort originaux à l'époque ; c'est lui qui, par ses interventions incessantes, obtint de Rome l'approbation et la confirmation de son entreprise. En fait, la moitié en gros du présent ouvrage est consacrée justement à l'originalité de ce genre de vie, neuf dans l'Église du temps, et à celle de ses structures législatives (chap. 5 et 6 ; pp. 147-271).

Le livre se termine sur la présentation de l'implantation de l'Ordre dans les pays nordiques, grâce à une brève chronique sur « L'histoire (les origines) de l'Ordre des Prêcheurs au Danemark ». Elle est traduite et commentée au dernier chapitre de l'ouvrage. Le texte latin original figure en appendice (p. 347-ss.), après une post-face due aux moniales dominicaines d'Oslo, où est résumée l'histoire récente des Prêcheurs en ces terres nordiques. Les frères de la Province de France y assurent à nouveau – à partir de 1920 – la présence de l'Ordre, disparu de là lors de la Réforme.

Ici ou là, une note excuse en quelque sorte cet intérêt particulier porté à la Scandinavie. Il n'y a pourtant pas à se la faire pardonner ; c'est au contraire un apport précieux et pas si banal du travail du fr. Halvorsen. Un plus large public lui sera aussi redevable de son attentive présentation de la législation dominicaine et donc, à travers elle, de l'esprit de l'Ordre. Là se trouve le grand intérêt du livre, d'ailleurs excellent aussi pour le reste de sa contribution.

Bruno Carra de Vaux, o.p.

Roland MINNERATH, ***L'Église catholique face au États. Deux siècles de pratique concordataire 1801-2010***, Cerf, 650 p., 55 €.

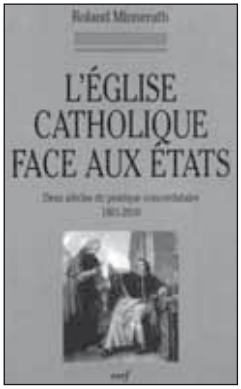

L'ouvrage de Mgr Roland Minnerath, archevêque de Dijon, s'inscrit dans la suite de son étude sur *Le droit de l'Église à la liberté. Du Syllabus à Vatican II* et reprend, en l'amplifiant, sa thèse sur *L'Église et les États concordataires (1846-1981). La souveraineté spirituelle* (Cerf, 1983). L'auteur s'est proposé d'étudier les concordats signés depuis 1801 pour en tirer les principes doctrinaux sur lesquels sont fondés le statut et les libertés de l'Église dans les sociétés politiques. En outre, il veut observer dans quels cas et jusqu'à quel point l'Église peut maintenir l'intégralité de sa doctrine, et dans quelle mesure un État peut y adhérer et la rendre efficace dans sa propre législation.

Le livre s'organise en trois parties. Une première partie historique distingue cinq périodes sur les deux siècles de concordat. Les deux autres parties sont juridiques, l'une traitant de la question du statut juridique de l'Église dans le droit des États, la dernière de l'objet des concordats, à savoir les libertés communautaires de l'Église.

Le volet historique de l'ouvrage est une grande synthèse. Les deux siècles de pratique concordataires commencent avec le concordat conclu entre Pie VII et Bonaparte en 1801. Cette convention a pour objet et pour effet de permettre le rétablissement de

la paix religieuse en France au sortir de la Révolution française. Roland Minnerath en souligne la nouveauté, car, pour la première fois, le pouvoir spirituel fait des concessions à un pouvoir temporel qui ne proclame pas le catholicisme comme religion d'État. Elle inaugure la première période qui s'achève en 1846, avec la fin du pontificat du pape Grégoire XVI. Durant ce premier XIXe siècle, les concordats concernent exclusivement des États européens. Leur point commun est que l'État *régaliste* régente encore la vie interne de l'Église.

La deuxième période est celle des concordats de Pie IX et de Léon XIII. La pratique concordataire s'étend à l'Amérique latine. En Europe, trois pays sont concernés par des concordats d'une grande importance. La Russie (trois concordats successifs en 1847, 1882, 1907, dont les deux premiers furent dénoncés par le régime autocrate et qui n'empêchèrent pas le harcèlement des catholiques). L'Espagne (concordat de 1851, systématiquement dénoncé lors de chaque période de troubles révolutionnaires). Enfin, l'Autriche (concordat de 1855, par lequel l'État renonce enfin au joséphisme, et qui est dénoncé en 1870 par le gouvernement libéral Beust).

La troisième période regroupe les concordats de Pie XI et de Pie XII. On saisit mal l'unité de cette période, car si Roland Minnerath parle d'une « nouvelle ère », de son propre aveu elle ne concerne que le pontificat de Pie XI, marqué par la conclusion de nombreux concordats, tandis que Pie XII en conclut seulement avec trois pays. Concernant l'œuvre concordataire de Pie XI, l'auteur passe en revue *l'accord sans pacte* par lequel, en 1923-1924, a été résolue la crise engendrée par la rupture unilatérale, en 1905, du concordat de 1801 en France, ainsi que les nombreux concordats conclus avec divers groupes d'États issus du redécoupage de l'Europe au sortir de la première guerre mondiale. Liste à laquelle il faut ajouter l'Italie et un seul pays latino-américain.

On touche ici aux limites d'un ouvrage technique. On aurait aimé que Roland Minnerath précise les raisons de l'appétence particulière de Pie XI pour les concordats et expose de façon plus fouillée, par exemple, les circonstances de la signature du concordat conclu pour l'ensemble du Reich en juillet 1933. Le lecteur pourra compléter son information en lisant le livre de Fabrice Bouthillon, *La naissance de la Mardité. Une théologie politique à l'âge totalitaire : Pie XI (1922-1939)*, paru en 2002. Éclairant est ce mot de Pie XI, lors du concordat avec Mussolini, que Jacques Maritain cita le 26 novembre 1934 au diariste Julien Green pour expliquer le concordat conclu en 1933 avec Hitler : *« S'il le fallait pour la paix du monde et le bien des âmes, je signerais un concordat avec le diable ».*

En revanche, Roland Minnerath explique bien en quoi les accords du Latran de 1929 constituent un des sommets de l'histoire concordataire. Et pour le Reich, il souligne comment les nazis, sans abroger le concordat, bafouèrent les droits de l'Église, et comment, par la grande encyclique *Mit brennender Sorge* de 1937, Pie XI reprit la main, si l'on peut dire, en condamnant le nazisme.

Concernant l'œuvre concordataire de Pie XII, il convient de prêter une attention particulière à ce qui se fit en Espagne en 1941 et surtout en 1953. Sans insister sur le caractère autoritaire du régime de Franco et sur l'absence de libertés publiques, l'auteur mentionne seulement

qu'il « souhaita exalter le caractère catholique de l'État ». La mise en conformité de la législation avec les exigences de l'Église alla de pair avec la signature d'un concordat en 1953, qui poussa jusqu'à un degré inégalé la logique de l'État confessionnel catholique. On aurait aimé voir l'auteur replacer cette affaire dans le cadre global du pontificat de Pie XII.

Si, après 1954, Pie XII et Jean XXIII signèrent seulement des accords partiels avec différents États, une quatrième période allant de 1964 à 1984 traite des concordats post-conciliaires. Avec trente-neuf conventions signées sur vingt ans avec une vingtaine d'États, l'auteur montre que le Concile ne marqua pas de rupture dans la pratique concordataire du Saint-Siège. Sont à signaler le premier cas d'un accord du Saint-Siège avec un État de confessionnalité islamique (Tunisie, en 1964) et le premier cas d'un accord avec un pays communiste (Yougoslavie, en 1966). Caractéristiques d'un nouvel esprit sont les accords conclus avec l'Espagne en 1976 et en 1979, et avec l'Italie portant modification du concordat du Latran en 1984.

Enfin, pour la dernière période, Roland Minnerath parle de « l'explosion concordataire des années 1990-2010 ». Elle s'explique notamment par le grand nombre de pays anciennement communistes, par l'existence d'États à minorités religieuses catholiques qui ont voulu conclure des concordats et par l'entrée dans le jeu concordataire d'États africains. Il note un progrès dans la sérénité entre les parties par rapport aux périodes antérieures.

Le cadre historique étant posé, l'auteur ayant montré que les concordats répondent à des besoins complexes résultants de conjonctures particulières, la deuxième partie de l'ouvrage est une réflexion sur le statut juridique de l'Église dans le droit des États. C'est très intéressant. Le fait, pour l'Église, de conclure une convention bilatérale avec un État implique la reconnaissance par ce dernier de la capacité de l'Église à conclure un traité selon les formes et les règles établies par le droit international. Il incombe, en l'espèce, à l'État de reconnaître la souveraineté « spirituelle » de l'Église catholique, ce qui, depuis le XVIe siècle, a été longtemps contesté.

Dans un premier chapitre, Roland Minnerath analyse finement comment l'Église se définit comme une société souveraine, comme un sujet de droit international. Dans un second chapitre sur le droit à la liberté religieuse, l'auteur souligne que le concile Vatican II a été « le moment d'un changement de paradigme dans l'élaboration doctrinale des relations Église-État », dans la mesure où les pères du Concile ont considéré que la liberté de l'Église était garantie lorsque était correctement appliqué le droit civil à la liberté religieuse. Il soutient que cette nouvelle approche n'a pas eu pour effet de renier les principes défendus précédemment par l'Église, car si l'État n'est plus supposé être confessionnel, il est tenu de conformer sa législation au droit naturel. Cette approche se traduit par de nouveaux préambules déclaratoires.

Le chapitre suivant traite de l'indépendance et de l'autonomie de l'État et de l'Église. L'auteur retrace l'histoire de l'idéal de l'État confessionnel dans les concordats européens concordataires du XIXe siècle, puis dans ceux conclus par Pie XI et par Pie XII. Il montre ensuite qu'à la veille du concile Vatican II, treize nations se déclaraient constitutionnellement de religion catholique, parmi lesquelles quatre étaient des États concordataires,

et que, pourtant, le Concile choisit de ne pas souligner la légitimité de l'État confessionnel. Le Concile retint seulement l'hypothèse d'une confessionnalité de type sociologique, pour les pays où le catholicisme jouait toujours un rôle de premier plan dans la vie de la nation. Il en déduit que la préférence du Concile allait à l'État neutre, défenseur de la liberté religieuse. Il relève que les conventions internationales traitant des droits de l'homme en matière religieuse n'abordent pas la question de la confessionnalité de l'État et voit donc une sorte de convergence entre la position prudente du Concile et le droit international. Enfin, sont traitées les questions du droit commun et des immunités, puis des moyens de la liberté de l'Église, qu'il s'agisse de la liberté patrimoniale, de la liberté congréganiste et de la liberté de formation du clergé.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, l'auteur étudie les libertés communautaires de l'Église. Il passe en revue l'autonomie interne (droit de réunion et d'association, liberté de communication, liberté d'organisation territoriale, droit d'assistance). Il consacre un long chapitre au dossier complexe des nominations épiscopales, avec son dispositif varié dans l'histoire et dans l'espace (patronat, droit d'objection, prénotification, normes conciliaires) et à l'application des normes conciliaires. Il étudie aussi les concordats dans la perspective de la doctrine catholique de l'Église sur le mariage catholique (avec une série d'observations judicieuses sur la prudence des pères du Concile Vatican II sur cette question) et sur le droit d'éduquer.

Pour conclure, un ouvrage riche en informations techniques sur des points de la doctrine de l'Église. En même temps, un miroir du regard de l'Église sur elle-même. Ainsi, même lorsque le Saint-Siège était investi d'une souveraineté temporelle, ni les papes ni les canonistes n'ont assimilé les concordats à des traités entre deux États ; ils ont considéré qu'il s'agissait de traités bilatéraux conclus entre le titulaire d'une souveraineté spirituelle et le titulaire d'une souveraineté temporelle.

Un auteur prudent, au ton olympien. On aurait aimé entendre parfois des accents plus personnels.

Anne Philibert

Yves BELAUBRE, ***La Protestation. Mgr Saliège face à Vichy****, 23 août 1942*, éd. Nicolas Eybalin, coll. « Au Vif de l'histoire »*,* 296 p., 16 €.

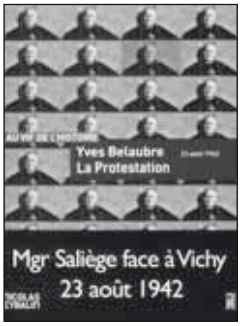

Ce très beau livre est consacré à la décision de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, de faire lire aux fidèles de son diocèse sa lettre pastorale s'élevant contre les arrestations et les déportations de juifs de l'été 1942. Cet ouvrage est paru le 23 août 2012, date anniversaire de cette première protestation publique contre l'antisémitisme du régime de Vichy. La collection « Au Vif de l'histoire » a fait le choix d'une narration littéraire des événements, appuyée sur une documentation nombreuse. Cela explique l'importance des dialogues (repris, inspirés ou reconstruits d'après les sources) et des tableaux vivants introduisant le lecteur dans la compagnie du protagoniste et de ses visiteurs. Le livre est complété par des annexes de qualité.

Né en 1870, prêtre en 1895, évêque en 1925, avant d'être nommé archevêque à Toulouse, Mgr Saliège avait pris pour devise « À l'ombre de la Croix », devise prophétique de la conduite qui fut la sienne pendant la guerre.

Toulouse, qui comptait 216. 000 habitants en 1936, et qui avait dû faire face à l'arrivée massive de républicains espagnols avant 1939, avait vu sa population monter à 500 000 en juin 1940, notamment à cause des réfugiés venus de Belgique et du Nord de la France. À la mi-août 1940, une partie des réfugiés était rentrée chez eux, mais 100 000 personnes étaient demeurées dans la ville, parmi lesquelles des juifs de nationalité étrangère. La ville rose était devenue, selon l'expression du prophète Isaïe (8, 23), une véritable *Galilée des Nations*. Mais c'était une Galilée avec des camps d'internement.

Le livre s'organise en une série de chapitres non numérotés, mais datés, aux titres lapidaires. L'histoire commence à la date du 22 décembre 1940, avec un premier chapitre intitulé « Jésus est contre ». Dans ce chapitre, Mgr Saliège vit une journée ordinaire. Infirme, il tombe de son lit, il faut le relever. Il reçoit Charles d'Aragon, qui revient de Vichy, puis Bruno de Solages, le recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Des gens de Vichy voudraient que le recteur vienne s'expliquer sur le fait qu'il aurait affirmé « préférer une France victorieuse gouvernée par Léon Blum et les francs-maçons à une France défaite gouvernée par le Maréchal… ». L'archevêque s'y oppose, car le seul maître du clergé est Jésus.

Neuf chapitres scandent l'année 1941, de « Troubles » au 5 janvier 1941 à « Dissidence » au 11 décembre de la même année. Pour 1942, sept chapitres suffisent, qui conduisent à une tension toujours plus grande. Sont égrenés, en janvier, la découverte d'un réseau de résistance à Toulouse ; en février, la supplique désespérée, *Au nom du Christ* !, d'une jeune femme s'introduisant dans la voiture de Mgr Saliège pour qu'il aide son mari juif, dont le magasin va être *aryanisé* ; en avril, les rapports faits à l'archevêque sur l'horreur des camps d'internement de Noé et de Récébédou et les démarches pour en « sortir tous les enfants, d'urgence ! » ; en juin, la réception par Mgr Saliège de la missive du 27 mai 1942 du général de Gaulle, le refus du prélat de recevoir l'émissaire « car il n'est l'archevêque de personne », seulement de son peuple, puis son assistance réticente (refus de célébrer la messe) à la manifestation légionnaire à Toulouse, en présence du Maréchal Pétain ; en juillet, après le discours du chef du gouvernement de Vichy, Pierre Laval, annonçant la libération d'un prisonnier de guerre contre le départ de trois travailleurs volontaires en Allemagne et déclarant souhaiter « la victoire de l'Allemagne », la rafle du Vel d'Hiv, et les déclarations du cardinal Hinsley à la radio anglaise sur le massacre de 700 000 juifs en Pologne depuis septembre 1939, la certitude que Vichy *ne protégera pas* la France de la bestialité nazie ; en août, l'irruption de l'assistante sociale du Comité catholique, en pleine retraite annuelle de Mgr Saliège et de son clergé, pour dénoncer à l'archevêque les scènes de terreur des transferts d'internés juifs du camp de Récébédou, sous un soleil insensible, jusqu'à la gare, pour être dirigés vers Drancy, et de là en Pologne, la honte de Mgr Saliège et la rédaction de sa lettre de protestation, après une nuit d'insomnie, martelant que les juifs font partie du genre humain ; enfin, en septembre, les pressions sur l'archevêque et, le 11 novembre, l'invasion de la zone non occupée et

l'arrivée de l'armée allemande à Toulouse. Le récit est suivi par un Épilogue qui présente les destinées postérieures de Mgr Saliège, de ses compagnons et du préfet de région en place à l'époque des faits.

C'était au beau milieu de notre tragédie. Dans cette période de nuit obscure, se détachent les figures des victimes et de ceux qui connurent le prix de l'action et de la parole. Mis au secret à Fresnes en 1942, le poète Jean Cayrol, bientôt déporté, crayonnait sur un petit papier destiné à sa fiancée : « J'appartiens au silence / à l'ombre de ma voix / aux murs nus de la foi / au pain dur de la France. » A Toulouse, la même année, Mgr Saliège, homme rigoureux, refusant de prendre *une vessie* (le télégramme du 2 septembre 1941 de Bérard, ambassadeur de Vichy auprès du Saint-Siège) pour *une lanterne* (la doctrine du Saint-Siège), instruit par ses nombreux informateurs, éleva une protestation. Elle inspirerait celles de Mgr Théas à Montauban, et, en septembre, du cardinal Gerlier à Lyon et de Mgr Delay à Marseille, vérifiant la phrase de Jean Grosjean, « La parole appartient à ceux qui n'ont rien d'autre ». Parole efficace, puisque, le 2 septembre 1942, Laval rencontrant le chef SS Oberg à Paris, lui dit qu'il s'était heurté à propos de ce qu'il appelait la question juive à une résistance sans pareille de la part de l'Église.

Mgr Saliège pensait et disait qu'il ne faisait pas de politique. Dieu et sa Loi suffisaient. Yves Belaubre évoque avec talent ce *Defensor Civitatis*. On est d'autant plus touché qu'il montre en Mgr Saliège un homme de chair, vieux, infirme, atteint jusque dans son élocution. Mais cet homme aime la vie et tous ces éléments font partie de son combat. Alors que Noël vient, et qu'il n'est pas certain, malgré la grandeur de la geste gaullienne et de tous les actes individuels de refus, que la France se soit entièrement remise de la déroute de 1940, on peut recommander particulièrement d'offrir ce livre à ses amis mais aussi à des jeunes.

Anne Philibert

Frère Émile de Taizé, ***Fidèle à l'avenir. À l'écoute du cardinal Congar***, Les Presses de Taizé, 2011, 238 p., 15 €.

Cinquante ans après l'ouverture du Concile Vatican II, voici une introduction à l'œuvre de l'un de ses acteurs principaux. Le rôle de Congar est éminent à bien des points de vue ; mais il ne faut pas le réduire à son activité d'expert lors des sessions. En effet, c'est durant toute la première moitié du XXe siècle que s'est réalisé l'effort intellectuel qui rendra possible *l'aggiornamento* souhaité par Jean XXIII : renouveaux biblique, patristique, liturgique et – c'est ici qu'intervient Yves Congar – ecclésiologique et œcuménique. Il faut aussi signaler, comme le fait frère Émile, le travail postérieur du théologien pour la réception des textes conciliaires.

Si personne ne doute de l'importance de l'œuvre de Congar, les grands axes de son travail sont assez méconnus du grand public. On a fini par associer indistinctement Congar et Vatican II (ce qui n'est pas faux, mais les textes du concile sont eux-mêmes mal connus !) ou par voir en ce théologien le défenseur de la

nouveauté à tout crin contre la tradition – ce qui est un grave contre-sens. C'est tout l'intérêt de ce livre : Frère Émile nous guide pour appréhender une œuvre vaste et complexe. Il choisit comme portes d'entrée 4 mots-clés : Tradition (avec une majuscule), réforme, catholicité, autorité.

Dans la première partie, l'auteur s'attache à expliquer ce qu'est la Tradition. Il n'est pas si aisé de saisir exactement ce que recouvre le mot, et il faut commencer par expliquer ce qu'elle n'est pas (la distinction entre *la Tradition* et *les traditions* est fructueuse). Plusieurs définitions sont extraites de l'œuvre congarienne, entre autres : « permanence d'un principe à tous les moments de son histoire », « saisie progressive du trésor possédé comme réalité dès le début du christianisme »… Dans tous les cas, le théologien insiste sur l'aspect dynamique et historique de la Tradition. À l'opposé de l'idée selon laquelle la Tradition serait un contenu en quelque sorte anhistorique tout simplement répété de génération en génération (éventuellement en en adaptant la présentation), il faut souligner le travail incessant de transmission, de compréhension et de redécouverte d'un bien déjà possédé, comme un processus de passage « de l'implicite vécu à l'explicite connu ». Comme Lagrange en exégèse, Chenu pour les études thomistes, Lubac en histoire des dogmes, Congar considère qu'on ne peut dissocier l'histoire et la théologie.

Le chapitre sur la réforme dans l'Église introduit à quelques thèmes concrets dont l'évolution peut être pensée dans le cadre de l'ecclésiologie et de la Tradition. L'auteur, citant G. Routhier et J. Famerée, note que « l'originalité de la méthode en ecclésiologie de Congar aura été de vouloir penser l'Église à partir des hommes et pour les hommes, plutôt que de l'avoir pensée uniquement à partir d'elle-même, pour elle-même et en elle-même, comme un appareil ». Il cite alors de nombreux champs de réflexion du dominicain : œcuménisme, liturgie, laïcat, ministères… Malheureusement, on n'en saura pas plus, et l'on pourrait paradoxalement penser que Congar s'est borné à une réflexion théorique sur de grands principes (tradition, réforme) ; la dernière partie du livre corrigera heureusement cette impression.

La partie suivante explique le concept de catholicité : penser « selon le tout ». L'universalité de l'Église ne signifie pas seulement qu'elle est appelée à s'étendre dans tous les pays et à toutes les époques. Il s'agit, plus encore, de croire que l'Église, sans s'identifier au monde, lui est absolument coextensive. Église et Monde « visent, avec des ressources différentes et des plans différents, une même chose : faire aboutir la création, faire réussir l'homme ». Concept finalement assez mystérieux, qui nous est donné comme une exigence, sans qu'on puisse le saisir pleinement. Congar : « On saura vraiment ce que cela veut dire, pour l'Évangile, d'être prêché à toute créature, quand il le sera ».

La dernière partie nous plonge dans l'étude d'un thème concret d'ecclésiologie : l'autorité dans l'Église. L'auteur choisit comme fil conducteur un texte méconnu de Congar : une conférence donnée au Bec-Hellouin en 1961. On voit alors s'éclairer la réflexion sur la Tradition ou la réforme ; on découvre comment l'étude minutieuse de l'histoire, et spécialement des périodes charnières (la réforme grégorienne est ici capitale) permet de comprendre un concept, d'en saisir la composante traditionnelle – et donc actuelle ! – et sa

compréhension progressive, et d'en redécouvrir des richesses enfouies sous la poussière des ans.

Ce livre, largement accessible, est hautement recommandable pour tous ceux qui souhaitent des outils pour comprendre les questions ecclésiologiques posées à Vatican II – ou 50 ans après.

Cyrille-Marie RICHARD, o.p.

Avital WOHLMAN, ***Quand un chrétien aime Israël. L'œuvre-vie du frère Marcel-Jacques Dubois***, Cerf, 2012, 240 p., 25 €.

Avital Wohlman, qui enseigne la philosophie médiévale à l'Université hébraïque de Jérusalem, rend ici hommage au père dominicain Marcel-Jacques Dubois, né en 1920, qui vécut en Israël de 1962 à sa mort en 2007. Elle fit sa connaissance dans les années 1970, puis travailla avec lui.

Le choix de la collection, *l'histoire à vif*, est particulièrement pertinent. On songe aux conditions de la proclamation de l'État d'Israël, à la coexistence des populations qui vivent dans son ressort, aux frontières. On songe aussi aux blessures héritées d'une théologie « chrétienne » dite de la substitution relative au sort du peuple juif après la venue de Jésus-Christ. Ainsi, au moment où s'ouvrait le Concile du Vatican, le Père Dubois vint en Israël et, comme les juifs ayant fait leur *montée,* prit des cours d'hébreu. « C'est l'hébreu qui m'a fait devenir juif », a pu dire le grand écrivain israélien Aharon Appelfeld, né en Bucovine en 1932. Cette entrée dans la langue était la condition d'une vie non pas à côté mais au milieu des Israéliens. Confiant, le Père Dubois ne craignit pas d'avancer sur un terrain extrêmement miné par le poids de l'Histoire et s'engagea au point de devenir citoyen de l'État hébreu.

Avital Wohlman veut témoigner de tout cela. Elle procède, toutefois, de façon assez curieuse. D'abord, la première partie de son livre, intitulée « Aux frontières de la raison », ne paraît pas indispensable à la compréhension de ce que l'auteur appelle *l'oeuvre-vie* du dominicain en Israël. Il s'agit essentiellement d'étude de textes philosophiques écrits par l'intéressé avant son assignation dans ce pays.

D'autre part, les deux autres parties, « L'État d'Israël : occasion d'un pèlerinage au présent » et « L'État d'Israël et le mystère d'Israël », qui constituent le cœur de l'ouvrage, donnent lieu à un récit qui reste assez abstrait. L'auteur ne raconte pas la vie du Père Dubois en Israël, ni ses contacts avec des Israéliens (à l'exception de son ami Yeshayahou Leibowitz). On ne voit pas le Père Dubois à l'œuvre dans la maison Saint-Isaïe, à l'Université ou ailleurs. En fait, Avital Wohlman commente surtout des textes qu'il écrivit ou des entretiens auxquels il prit part. Ceci a pour effet qu'on sait comment le Père Dubois a pensé le juif ou l'Israélien-type (qu'il soit religieux ou athée, ou plus précisément dans ce cas, selon lui, athée avec « une manière typiquement juive de l'être »), mais ce genre de théorisation, sincère et souvent séduisant, nous paraît, pour diverses raisons, assez hasardeux.

Si, en glanant les informations au fil des pages, on s'attache à reconstituer le fil rouge de ces quarante-cinq années vécues en Israël, on retiendra six faits. L'importance du Concile et de la déclaration *Nostra Aetate* sur les religions non chrétiennes. L'enthousiasme du Père Dubois pour Israël, enthousiasme placé sous le signe d'une confusion entre le peuple juif et l'État d'Israël. La théorie du double choix de Dieu (avec l'élection du peuple juif et la venue du Christ). La relative singularité du Père Dubois parmi les théologiens catholiques. Puis, vers la fin de sa vie, l'épreuve de la fermeture de la maison Saint-Isaïe en 1998, la découverte tardive des souffrances des Arabes (qu'ils soient israéliens ou palestiniens) et le regret d'avoir été naïvement sioniste et d'avoir cru que la fondation de l'État d'Israël avait une « signification théologique. » Enfin, la persévérance dans l'espérance, on pourrait dire l'expression d'une résilience, dans le choix préférentiel donné à la prière et au témoignage silencieux.

Ainsi, la lecture de cet ouvrage conduit à méditer sur un effet de symétrie. Après la destruction de Jérusalem par Titus en 70, la dispersion du peuple juif avait alimenté une théologie qui voyait dans cet événement un signe de la perte de l'élection d'Israël au profit de l'Église, *verus Israël*. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, la fondation par des sionistes (largement agnostiques, pour ne pas dire plus) de l'État d'Israël put être interprétée par des penseurs chrétiens comme un signe de la permanence de la vocation religieuse des juifs et des dons sans repentance de Dieu au peuple auquel il parla le premier. L'erreur selon nous fut de confondre les juifs et l'État hébreu, qui ne peut être, pour un chrétien, qu'une construction profane. On peut se demander si le sentiment de culpabilité provoqué par l'existence d'un lien historique indirect mais certain entre l'antijudaïsme théologique traditionnel des Églises chrétiennes et l'horreur du génocide ne contribua pas à cette défaillance du discernement.

On retiendra surtout de ce livre, outre les belles pages consacrées aux affinités existant entre le dominicain et Paul Claudel au sujet d'*Israël poète de Dieu*, le beau souvenir d'un homme courageux, qui marcha pur loin des sentiers obliques, et que sa grande générosité put conduire, parfois, à se tromper.

Anne Philibert

Nous avons reçu à L&V
et nous vous signalons :

Jean-Marie VEZIN et Laurent VILLEMIN ***Les sept défis de Vatican II***, DDB, 2012, 268 p., 19,90 €. Présentation originale de Vatican II à partir des défis que l'Église a tenté de relever dans la compréhension d'elle-même, son organisation pour la mission, sa place face aux autres confessions chrétiennes, aux autres religions, à la société civile, et sa manière de célébrer.

Frédéric-Marc BALDE, ***L'islam,*** Parole et Silence - Collège des Bernardins, 2012, 180 p., 14 €. Le livre a l'avantage de présenter clairement toutes les bases théologiques et pratiques pour aborder l'islam, ce qui s'avère de plus en plus incontournable.

Philosophie

Jacques de GUILLEBON et Falk van GAVER, ***L'anarchisme chrétien,*** L'Œuvre, 2012, 411 p., 29 €.

L'anarchisme, le « mouvement » anarchiste, n'est pas, par définition, clairement organisé, structuré sous peine de n'être pas. Mais il s'agit, dans cet ouvrage d'exception qui nous émeut, de l'anarchisme « chrétien », qui se fonde sur la pensée biblique. C'est elle qui irrigue, en profondeur, le message destiné à être vécu par des hommes du passé pour ensemencer notre présent immédiat vers notre futur. Et cela implique le dépassement idéologique et culturel, pour une mise en œuvre sans concession. Telle semble être, dans le foisonnement des théories et des analyses proposées, l'orientation de cet ouvrage.

Si l'on ne peut définir une doctrine pérenne, on peut observer des tendances à travers les innombrables protagonistes de cette saga. Elle ne cesse de générer une descendance de chercheurs de vérité impénitents, et propose comme outil d'un authentique progrès humain, un évangile de la liberté sans compromission, fait d'ascétisme, de dépouillement, de spiritualité et d'autonomie retrouvée. Il s'agit de reconquérir celle-ci contre soi-même, les pouvoirs abusifs, contre l'État moderne castrateur de la liberté humaine inaliénable, telle que donnée par Dieu dès l'origine, contre une mondialisation sans frein, les totalitarismes, où « toute allégeance, toute inféodation est chemin vers le mensonge et la trahison de la vérité » (p. 140).

En somme, il convient de reprendre possession de notre vie, car « la vraie vie est ailleurs, avec Jésus-Christ, notre maître » (p. 163). Une loi unique fonde notre individualité dans la vérité et la solidarité : « Aime Dieu et ton prochain comme toi-même ». Un tel projet passe par une éthique de la responsabilité personnelle, dans son lien avec la prière et la conversion, un combat spirituel permanent, une écologie de l'âme : changement radical.

Les noms les plus prestigieux apparaissent dans l'ouvrage à commencer par Proudhon, Tolstoï, B. d'Aurevilly, Bloy, Claudel, Péguy, Bernanos, S. Weil, Baudelaire, Wilde, Rimbaud, Van Gogh, Gandhi, Ellul, Pasolini, Lebret… et d'autres innombrables « résistants », que l'on ne peut citer. Les auteurs rappellent que « pas moins de sept mille combattants jamais ne plièrent l'échine devant Baal » (p. 24), il en est de même pour les anarchistes, chrétiens ou pas.

En fin de lecture de cet ouvrage qui va à l'encontre de toute idée reçue, de toute pensée prédéterminée asservissante, on ne peut s'empêcher de s'interroger un instant, sur la raison qui a poussé les auteurs à se placer sous le haut patronage institutionnel de la « sainte Église catholique », « depuis la Révélation qui l'a constituée dans ce rôle », dès les premiers mots de l'introduction, et que l'on retrouve dans les remerciements finals. N'aurait-il pas été plus simple et pertinent de se réclamer d'un christianisme *an-archiste* « au pur cristal évangélique » (p. 24) ?

Olivier Longueira